

PARC DU MONT-ROYAL

PISTES DE SKI DE FOND • SENTIER DE RAQUETTE • SENTIERS DE MARCHÉ

montreal.ca



LÉGENDE

? INFORMATION

TOILETTES

RELAIS | ACCUEIL

CASSE-CROÛTE

MACHINE DISTRIBUTRICE

★ DÉPART DES PISTES

← SENS UNIQUE

↔ DOUBLE SENS

P STATIONNEMENT PAYANT

CHAMBRE À AIR

PATIN

TOBOGGAN

\$ LOCATION D'ÉQUIPEMENT DE PLEIN AIR

Des travaux d'aménagement et d'entretien ont lieu dans certains secteurs du parc. La vigilance et le respect de la signalisation sont de mise en tout temps pour votre sécurité.

Pour connaître les conditions avant la pratique d'une activité, balayez le code QR ou composez le (514) 280-8989.



VOTRE SÉCURITÉ, VOTRE RESPONSABILITÉ

La pratique d'activités en plein air comporte certains risques, il est donc important :

- D'évaluer vos habiletés avant d'entreprendre une activité ou d'emprunter un parcours;
- De respecter vos capacités physiques peu importe l'activité pratiquée.

En cas d'urgence, composez le 9-1-1

	2 PAS ALTERNATIF • DIFFICILE	5,5 km
	3 PAS ALTERNATIF • FACILE	3,7 km
	3 PAS ALTERNATIF • DIFFICILE	0,7 km
	4 PAS ALTERNATIF • DIFFICILE	1,5 km
	6 PAS DE PATIN • DIFFICILE	2,5 km
	7 PAS DE PATIN • DIFFICILE	1,6 km
	SENTIER DE RAQUETTE • DOUBLE SENS	3,0 km
	SENTIER DE MARCHÉ • CHEMIN OLMSTED	8,3 km

Les piétons et vélos à pneus surdimensionnés ne peuvent circuler dans les pistes de ski et sentiers de raquettes.

SERVICES ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR ACTIVITÉS SPORTIVES

LE PARC DU MONT-ROYAL EST OUVERT DE 6 h À MINUIT.

- Nul ne doit jeter des déchets, sauf dans les contenants prévus à cette fin.
- Les chiens doivent être en laisse. Le gardien d'un chien doit ramasser immédiatement les excréments de son chien.
- Il est interdit de circuler hors sentier, y compris en raquette.
- L'utilisation de motoneiges, de tricycles motorisés et de véhicules tout-terrain est interdite.
- Il est interdit de nourrir les animaux, de détruire leur gîte ou de les blesser.

● ENTRETIEN DES SENTIERS ET DE LA PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE

De la mi-décembre au début mars (selon les conditions climatiques)

● PISTES DE SKI DE FOND

- Skier uniquement dans les sentiers balisés en respectant le sens et la vocation indiquée. **ATTENTION** ! il est interdit de marcher sur les pistes de ski de fond.
- Respecter la signalisation et les directives émises par le personnel.
- Ne s'engager dans une descente que lorsque le skieur qui précède est rendu au bas de la pente.
- Dégager la piste pour ne pas nuire aux autres skieurs lors d'un arrêt ou d'une chute.
- Dans les sentiers à double piste : **circulation lente**, garder la droite - **circulation rapide**, dépasser à gauche.
- La technique du pas de patin est permise uniquement aux endroits indiqués.
- Seuls les traîneaux approuvés par le personnel sont autorisés sur les pistes de ski de fond.
- Circuler avec un chien ou un autre animal domestique est interdit dans les pistes de ski de fond.
- L'équipement de plein air est permis au rez-de-chaussée du pavillon seulement mais préférablement, tout équipement de plein air doit demeurer à l'extérieur.

● LOCATION D'ÉQUIPEMENT (\$) patins, skis, raquettes



Comptoir des Amis de la montagne au pavillon du lac-aux-Castors

Dimanche au jeudi : 9 h à 21 h • Vendredi et samedi : 9 h à 22 h

Pour information : (514) 843-8240

● RESTAURATION

Café des Amis à la maison Smith

Café des Amis au pavillon du lac-aux-Castors

Café des Amis au chalet du Mont-Royal

● PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE ET PATINOIRE POUR DÉBUTANT

Ouverture des patinoires :

Heures d'ouverture :

Dimanche au jeudi : 9 h à 21 h

Vendredi et samedi : 9 h à 22 h

Heures de surveillance :

Dimanche au jeudi : 9 h à 16 h

Vendredi et samedi : 9 h à 22 h

Heures d'entretien :

Mardi au vendredi : 11 h, 13 h, 15 h, 19 h • Samedi au lundi : 11 h, 13 h, 15 h, 17 h

- Il est interdit de porter des enfants dans ses bras ou dans un porte-bébé.
- Il est interdit de faire de la vitesse, des acrobaties, de se bousculer, de se poursuivre ou autre activité pouvant mettre en danger la sécurité des patineurs.



● GLISSADE SUR CHAMBRE À AIR (\$)

De la mi-décembre au début mars (selon les conditions d'enneigement)

Billetterie :

Dimanche au lundi : 10 h à 18 h au kiosque au pied de la pente

● GLISSADE LIBRE

De la mi-décembre au début mars (selon les conditions d'enneigement)

Tous les jours, de 9 h au coucher du soleil

Consignes :

- Quittez le bas de la pente le plus rapidement possible.
- Utilisez les corridors prévus pour remonter.
- Accompagnez tout enfant de moins de 10 ans.
- Le port du casque est recommandé.



Sont autorisés :

Tapis glissants • Soucoupes • Traînes sauvages • Traîneaux • Trois skis